

Attaché de justice – Cour d’appel de Dijon – Service pénal

Direction : Services Judiciaires

Affectation : cour d’appel de Dijon

Statut : Contractuel de catégorie A

Dotation n

Informations générales

Corps / Grade :	Attaché de justice	
Domaine fonctionnel RMFP :	Affaires juridiques	
Emploi-référence RMFP :	Assistant/assistante juridique (FPJUR009)	
Groupe IFSE :	/	NBI : X points
Poste vacant ☒ Poste susceptible d’être vacant ☐		
Durée d’affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Cour d’appel 8 rue Amiral Roussin 21000 DIJON

Capitale de la Bourgogne, Dijon est le siège de la préfecture du département de la Côte d’Or. Connue pour ses atouts économiques, culturels, et touristiques, la ville est peuplée de 158.511 habitants et d’environ 260.000 habitants pour la métropole. Elle est accessible depuis Paris en 1h35 par le TGV.

Le ressort de la cour d’appel s’étend sur les trois départements de la Côte-d’or, de la Saône-et-Loire et de la Haute-Marne, et comporte 4 tribunaux judiciaires (Dijon, Chalon-sur-Saône, Macon et Chaumont), 4 tribunaux de proximité (Saint-Dizier, Montbard, Beaune, le Creusot), 4 conseils de prud’hommes et 4 tribunaux de commerce.

L’effectif réel total de la cour ressort au 31 décembre 2024 est de 131 magistrats, 406 fonctionnaires et 91 agents non titulaires.

La cour d’appel juridiction compte outre le premier président et le procureur général, 7 présidents de chambre dont un président de la chambre d’instruction, 13 conseillers, 2 avocats généraux et 3 substituts généraux, 7 magistrats honoraires exerçant des fonctions juridictionnelles affectés au siège de la cour, 1 magistrat honoraire exerçant des fonctions juridictionnelles affecté au parquet général, 1 magistrat honoraire exerçant des fonctions non juridictionnelles, affecté au siège.

Quatre attachés de justice sont d’ores et déjà en fonction et interviennent en renfort des deux chambres civiles, de la chambre sociale, de la chambre d’instruction et de la chambre de la famille. Deux attachés de justice sont rattachés au parquet général ainsi que 6 assistants de justice, dont deux affectés au parquet général.

Description du poste

Vos activités principales

Il s'agit d'un emploi de juriste affecté en soutien de l'activité d'une part, de la chambre des appels correctionnels y compris lorsqu'elle statue sur les intérêts civils, et d'autre part de la chambre de l'instruction et du magistrat délégué par le premier président lorsqu'ils statuent chacun dans leur domaine de compétence, en appel des décisions rendues par le juge d'instruction et le ministère public en matière de saisies et avoirs criminels.

Mission générale de l'attaché de justice :

L'attaché de justice a, auprès du magistrat du siège, des fonctions d'assistance et d'aide à la rédaction et à la décision.

L'attaché de justice apporte son concours aux magistrats auprès desquels il est affecté. Il se voit confier des fonctions d'analyse de fond et d'étude des problèmes juridiques les plus complexes ; il assiste le magistrat dans les dossiers d'une particulière technicité tant sur le fond du droit que sur l'analyse juridique et la rédaction de projets de décisions.

Il participe à la constitution concrète d'une véritable équipe autour du magistrat, en priorité dans les contentieux qui présentent des stocks importants, du fait d'une situation de retard ou de longs délais de traitement afin de réduire ces délais.

Il travaille en étroite collaboration avec les magistrats et les agents du greffe pour concourir à la préparation des audiences par des recherches juridiques, des analyses juridiques et des synthèses des dossiers, et à la rédaction de projets de décisions ou de notes de synthèse.

Sous la responsabilité des magistrats, l'attaché de justice participe au traitement des procédures sans pouvoir toutefois recevoir de délégation de signature, sous réserve, en matière pénale, de l'article 803-9 du code de procédure pénale et dans les autres matières, des dispositions réglementaires prévoyant des délégations liées à des matières particulières.

L'attaché de justice a accès au dossier de la procédure pour l'exécution des tâches qui lui sont confiées

Il peut assister aux audiences et aux délibérés.

Missions spécifiques de l'attaché de justice recherché

L'attaché de justice se voit confier les missions suivantes en positionnement d'assistance du magistrat, sous le contrôle du président de la chambre des appels correctionnels et du président de la chambre d'instruction, ou du conseiller délégué par le premier président pour le contentieux des saisies et avoirs criminels.

- Établissement de fiches dans les dossiers complexes, à parties civiles multiples ou à mis en examen multiples ou concernant un contentieux spécialisé notamment en matière financière ou du droit de la consommation,
- étude des mémoires et conclusions déposées par les parties et préparation des rapports et projets d'arrêts,
- établissement de résumés de décisions rendues dans un même dossier en cas de recours multiples,
- recherche et établissement de fiche synthétique de jurisprudence de la cour de cassation sur des points de droit,

- établissement d'abstracts des décisions de la chambre d'instruction et de la chambre des appels correctionnels de la cour d'appel à destination des magistrats de première instance, ayant un service pénal, des magistrats instructeurs et des juges des libertés et de la détention,
- suivi législatif et jurisprudentiel en matière pénale et de procédure pénale.

Hiérarchie

Le premier président et les magistrats référents (présidents de chambre et conseiller en charge des saisies et avoir criminels) pour assurer son accompagnement et son suivi.

Nombre d'agents à encadrer

☐ A ☐ B ☐ C ☒ Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI ☐ NON ☒

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...)

Bureau, ordinateur portable, et outils bureautiques

Vos interlocuteurs métiers

Les magistrats et fonctionnaires de la juridiction.

Votre profil

- Niveau d'études : Bac + 4 minimum
- Formation juridique souhaitée : droit privé, droit pénal, procédure pénale

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire	
Connaissance de l'organisation	Maîtrise de l'outil informatique,	
Très bonnes connaissances en droit	Qualité d'analyse, de rédaction et de synthèse	
procédure pénale	Ecouter et recueillir les besoins	
	Sens du travail en équipe	
Savoir-être		
Sens de l'organisation		
Dynamisme, adaptabilité et réactivité		
Capacité à travailler en équipe		
Capacité à rendre compte		

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : expériences dans le domaine juridique souhaitées.

Offres de formation associées à votre prise de poste : organisation par le Service administratif inter-régional de rattachement d'une formation d'adaptation à l'emploi. L'attaché de justice bénéficie d'actions de formation continue dispensées par l'ENM.

Perspectives d'évolution professionnelle : l'attaché de justice est recruté en qualité d'agent de catégorie A à temps complet pour une durée de 3 ans renouvelable.

Informations complémentaires

Fondement juridique : article L.123-4 du Code de l'organisation judiciaire.

Organisation du travail : l'attaché de justice est soumis à la charte des temps de la juridiction soit 37 h 30 et bénéficie de 25 jours de congés et de 15 jours de RTT. Il ne peut pas bénéficier du régime des heures supplémentaires. Il ne participe pas aux permanences ni aux astreintes de week-end.

Sa rémunération est fixée dans une fourchette de 28.000 à 32.000 euros brut annuel (auquel pourra s'ajouter le cas échéant le versement d'une indemnité de résidence et du supplément familial de traitement) par les chefs de cour en fonction du niveau d'études, du parcours professionnel et du contenu de la mission confiée.

Accessibilité en transport / Parking : secteur piétonnier, parking public souterrain à proximité

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		
Michèle Brugère, conseillère chargée du secrétariat général	sg.pp.ca-dijon@justice.fr ou sec1.pp.ca-dijon@justice.fr	
Les dossiers de candidature (lettre de motivation manuscrite, curriculum vitae, copie du diplôme requis, tout document permettant d'attester de l'expérience professionnelle attendue) seront dématérialisés et envoyés aux adresses ci-dessus.		

Vous voulez en savoir plus ? <http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

<https://allodiscrim.wethics.eu/app> (code : 2020)